BRIGADA GEO insecticide



Version

Date de révision:

Numéro de la FDS: 50000556

Date de dernière parution: -

16.07.2024 1.0

Date de la première version publiée:

16.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit BRIGADA GEO insecticide

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000556

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Insecticide

mélange

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur FMC Agricultural Solutions A/S

> Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre

Danemark

Téléphone: +45 9690 9690 Téléfax: +45 9690 9691

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

1 202 / 483-7616 (CHEMTREC - Alternatif international)

Urgence médicale:

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée: 1.0

16.07.2024

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Attention

Provoque une sévère irritation des yeux. Mentions de danger H319

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence Prévention:

> Se laver la peau soigneusement après manipulation. P264 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient comme déchets dange-

reux conformément aux réglementations locales.

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-,

bifenthrine (ISO). Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques

pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Insecticide

Composants

| Nom Chimique | NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement | Classification | Concentration (% w/w) |
|---|--|--|--------------------------|
| calcium sulphate dihydrate | 10101-41-4 | Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Chronic 3; H412 | >= 70 - < 90 |
| Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2- ethylhexyl ester, (2S)- | 186817-80-1 | Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 | >= 1 - < 10 |
| bifenthrine (ISO) | 82657-04-3 607-699-00-7 | Acute Tox. 2; H300 Acute Tox. 3; H331 Skin Sens. 1B; H317 Carc. 2; H351 STOT RE 1; H372 (Système nerveux) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ———————————————————————————————————— | >= 0,25 - < 1 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.

En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

de sécurité et appeler un médecin.

Si vous ressentez un quelconque inconfort, cessez immédiatement l'exposition. Cas légers: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter immédiatement

un médecin ou appeler une ambulance.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact avec les vêtements, les enlever.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas

d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Le contact avec la peau peut provoquer des picotements, des

démangeaisons, des brûlures ou un engourdissement au site de contact. L'inhalation peut irriter le nez, la gorge et les poumons. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner une irritation de la gorge, des nausées, des douleurs abdominales

et des vomissements.

L'exposition peut entraîner une neurotoxicité avec des symptômes tels que des tremblements, des troubles de la démarche et une salivation excessive. Les tremblements peu-

vent disparaître en cas d'exposition continue.

Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas

d'ingestion.

En cas de contamination oculaire, l'instillation d'un anesthé-

sique local peut être envisagée.

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

En cas de signes d'empoisonnement, appelez immédiatement un médecin, une clinique ou un hôpital. Expliquez que la victime a été exposée à un insecticide. Décrivez son état et l'ampleur de l'exposition. Retirer immédiatement la personne exposée de la zone où se trouve le produit. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.

Dès qu'une sensation de picotement est constatée sur une zone de la peau (voir section 11), il est recommandé d'appliquer immédiatement de la lidocaïne ou une crème à base de vitamine E. À cette fin, de la lidocaïne ou de la crème à la vitamine E doivent être disponibles sur le lieu de travail. Si elle pénètre dans la peau, la bifenthrine peut provoquer une irritation semblable à un coup de soleil. La substance sera aspirée dans un environnement non polaire tel qu'une huile ou une crème à base de graisse. La crème à la vitamine E s'est avérée bénéfique. L'eau est très polaire et ne diminuera pas, mais peut prolonger l'irritation. L'eau chaude peut augmenter la douleur.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à

haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- :

gereux

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou

toxiques.

Chlorure d'hydrogène Fluorure d'hydrogène Oxydes de phosphore Oxydes de carbone Composés chlorés Composés de fluor

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

reieter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50000556

Date de la première version publiée:

16.07.2024

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau dé-

versé.

Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

de protection adapté peut intervenir.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adé-

quate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette

approuvée par les autorités réglementaires du pays.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposi- tion | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|--|--------------------|-------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| calcium sulphate di- hydrate | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 21,17 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets systé- miques | 5,082 mg/m3 |
| | Consomma- teurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 5,29 mg/m3 |
| | Consomma- teurs | Inhalation | Aigu - effets systé- miques | 3811 mg/m3 |
| | Consomma- teurs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 1,52 mg/kg p.c./jour |
| | Consomma- teurs | Oral(e) | Aigu - effets systé- miques | 11,4 mg/kg p.c./jour |
| Propanoic acid, 2- hydroxy-, 2-ethylhexyl | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 8 mg/m3 |

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

| ester, (2S)- | | | | |
|--------------|-----------|------------|---------------------|---------|
| | Consomma- | Inhalation | Long terme - effets | 4 mg/m3 |
| | teurs | | systémiques | |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|--------------------------------|---------------------------------------|------------------|
| calcium sulphate dihydrate | Station de traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2- | Eau douce | 0,008 mg/l |
| ethylhexyl ester, (2S)- | | |
| | Eau de mer | 0,0008 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,288 mg/kg |
| | | poids sec (p.s.) |
| | Sédiment marin | 0,0288 mg/kg |
| | | poids sec (p.s.) |
| | Sol | 0,053 mg/kg |
| | | poids sec (p.s.) |
| | Utilisation intermittente (eau douce) | 0,080 mg/l |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel

: Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Tenue de protection étanche à la poussière

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce

produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisa-

tion.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de

l'étiquette et au mode d'emploi.

BRIGADA GEO insecticide



Version

1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Forme : granulés

Couleur : crème, havane

Odeur : Odeur chimique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 5,92 - 8,98

Concentration: 1 %

Dans une dispersion aqueuse à 1 %.

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non hautement inflammable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1,0002

Masse volumique apparente : 50 - 53 kg/m3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non disponible pour ce mélange.

BRIGADA GEO insecticide



Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024

Date de la première version publiée:

16.07.2024

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique

Donnée non disponible

Viscosité, cinématique

Donnée non disponible

Propriétés explosives

Non explosif

Propriétés comburantes

Non comburant

9.2 Autres informations

Taille des particules

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

La bifenthrine se décompose en chauffant.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irri-

tantes.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,24 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 1.581 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 3,26 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL0 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,6 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

bifenthrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 56,7 mg/kg

Symptômes: Convulsions, Tremblements, Ataxie

DL50 (Souris, femelle): 42,5 mg/kg

Méthode: OPPTS 870.1100

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 0,6 - 1,2 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

Méthode: OCDE ligne directrice 403 Symptômes: Tremblements, Convulsions

CL50 (Rat, mâle): 1,10 mg/l Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403 Symptômes: Tremblements, Décès

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Remarques: pas de mortalité

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

cation

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation de la peau

bifenthrine (ISO):

Evaluation : Pas d'irritation de la peau

Méthode : EPA OPP 81-5

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Espèce : Lapir

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux

Remarques : Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les

yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

bifenthrine (ISO):

Evaluation : Pas d'irritation des yeux

Méthode : EPA OPP 81-4

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

bifenthrine (ISO):

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50000556

Date de la première version publiée:

16.07.2024

BPL oui

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Génotoxicité in vitro Type de Test: essai de mutation inverse

> Système d'essais: Salmonella typhimurium Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de Test: Test du micronoyau

> Espèce: Souris (mâle) Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de mutation du gène

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: On a vu des résultats contradictoires dans diffé-

rentes études.

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

bifenthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de mutation du gène

> Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Test de lymphome de souris

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test létal récessif lié au sexe

Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du

vinaigre")

Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée

Espèce: Rat

Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Espèce : Rat, mâle Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 104 weeks

NOAEL : 256 mg/kg p.c./jour

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Rat, femelle Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 104 weeks

NOAEL : 284 mg/kg p.c./jour

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme cancérogène

bifenthrine (ISO):

Espèce : Rat, femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 3 mg/kg p.c./jour

Résultat : négatif

15 / 29

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 18 mois

NOAEL : 7,6 mg/kg p.c./jour

Résultat : positif

Symptômes : Tumeurs malignes

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 100, 300, 1000 mg/kg bw/day

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1.000 mg/kg

p.c./jour

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 1.000 mg/kg

p.c./jour

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Rat

Dose: 16, 74.3, 345, 1600

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.600 mg/kg p.c./jour

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

- Evaluation

Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme toxique pour la reproduction

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Prénatal Espèce: Rat. femelle

Voie d'application: Inhalation

Dose: 0, .200 and .600 milligramme par litre Toxicité maternelle générale: LOAEL: 0,200 mg/L Toxicité pour le développement: NOAEL: 0,600 mg/L

Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 0,600 mg/L

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme toxique pour la reproduction

bifenthrine (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

16/29

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée:

16.07.2024

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 3 mg/kg p.c./jour Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 5 mg/kg

p.c./jour

Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 2,7 mg/kg p.c./jour

Tératogénicité: NOAEL: 2,7 mg/kg p.c./jour Symptômes: Incidences sur la mère. Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 mg/kg p.c./jour

Tératogénicité: NOAEL: 2 mg/kg p.c./jour Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 7,2 mg/kg p.c./jour Toxicité pour le développement: LOAEL: 7,2 mg/kg p.c./jour

Toxicité embryo-fœtale.: NOEL: 9,0 mg/kg p.c./jour

Méthode: OCDE ligne directrice 426

Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

bifenthrine (ISO):

Organes cibles : Système nerveux central

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spéci-

fique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

Toxicité à dose répétée

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Espèce : Rat, mâle

NOAEL : 100 mg/kg

LOAEL : 300 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 2 weeks

Dose : 100, 300, 1000 mg/kg bw/day Méthode : OCDE ligne directrice 422

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Espèce : Rat, mâle et femelle

LOAEL : 75 mg/m3

Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)

Atmosphère de test : poussières/brouillard

Dose : 0, 75, 200, 600 and 1800 mg/m³ Méthode : OCDE ligne directrice 412

Organes cibles : irritation des voies respiratoires, Cavité nasale

bifenthrine (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL : 100 ppm

Voie d'application : Oral - nourriture

Durée d'exposition : 90 d

Remarques : On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Espèce : Chien, mâle et femelle NOEL : 2,5 mg/kg p.c./jour Voie d'application : Oral - nourriture

Durée d'exposition : 13 w

Symptômes : Tremblements

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

Composants:

bifenthrine (ISO):

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

Effets neurologiques

Composants:

bifenthrine (ISO):

Remarques : Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Par contact, le principe actif peut provoquer des sensations de

brûlure, de picotement ou d'engourdissement dans les zones exposées (paresthésie), ce qui est inoffensif à faible exposition, mais peut être assez douloureux, notamment au niveau des yeux. L'effet peut résulter d'une éclaboussure, d'un aérosol ou d'un transfert par des gants contaminés. L'effet est transitoire, il peut durer jusqu'à 24 heures, mais peut dans des cas exceptionnels durer plus longtemps. Il peut être considéré comme un avertissement qu'une surexposition a eu lieu et

que les pratiques de travail doivent être revues.

Remarques : En cas d'ingestion ou d'inhalation de petites doses peuvent

produire des symptômes non spécifiques (par exemple nausées, vomissements, diarrhée). Des doses plus élevées peuvent provoquer des troubles du système nerveux central (par

exemple tremblements, convulsions, coma).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Remarques: Selon la méthode de calcul du règlement (CE) n°

1272/2008.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Remarques: Selon la méthode de calcul du règlement (CE) n°

1272/2008.

BRIGADA GEO insecticide



Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024

Date de la première version publiée:

16.07.2024

Composants:

calcium sulphate dihydrate:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 79 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 79 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CL50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 1.910 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 79

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

2.100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 32 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 83 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 21

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 6,18

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les organismes

terrestres

CL50: > 5.620 mg/kg Durée d'exposition: 8 jr

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Méthode: EPA OPP 71-2 (test de toxicité alimentaire aviaire) Remarques: L'information fournie est basée sur les données

20 / 29

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS: 50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

de substances similaires.

CL50: > 2.250 mg/kgDurée d'exposition: 14 jr

Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

Méthode: EPA OPP 71-1

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

bifenthrine (ISO):

Toxicité pour les poissons

CL50 (Truite Arc en Ciel): 0,00015 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,00035 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,000256

ma/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,000234

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,00011 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Daphnia (Daphnie)): 0,0016 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Algues): 0,822 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

10.000

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC: 0,00012 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquaNOEC: 0,0013 µg/l Durée d'exposition: 21 jr

tiques (Toxicité chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

NOEC: 0,00095 µg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

100.000

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

DL50: > 16 mg/kgDurée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Méthode: OCDE ligne directrice 216

Remarques: Aucun effet négatif significatif sur la minéralisa-

tion de l'azote.

Toxicité pour les organismes

terrestres

DL50: 1.800 mg/kg

Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

DL50: > 2.150 mg/kg

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

DL50: 0,1 - 0,35 µg/abeille Durée d'exposition: 24 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 213

DL50: 0,1 - 0,3 µg/abeille Durée d'exposition: 24 h

Point final: Toxicité aiguë par contact

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 214

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité Remarques: Le produit contient de petites quantités de com-

> posants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

Composants:

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Biodégradabilité Inoculum: Boue activée, non adaptée

Résultat: Facilement biodégradable. Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

bifenthrine (ISO):

BRIGADA GEO insecticide



Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024

Date de la première version publiée:

16.07.2024

Biodégradabilité

Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 2,2 jr

Hydrolyse: à 60 °C

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 15,6 jr

Hydrolyse: à 40 °C

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-:

Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): 70

Méthode: QSAR

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 3,3 (25 °C)

bifenthrine (ISO):

Bioaccumulation

: Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Facteur de bioconcentration (FBC): 1.709

Remarques: En raison du coefficient de distribution n-

octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est possible. Voir la section 9 pour le coefficient de partage octanol-eau.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 6,6

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

bifenthrine (ISO):

Répartition entre les compar- : timents environnementaux

Koc: 236610 ml/g, log Koc: 5,37

Remarques: immobile

Stabilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

BRIGADA GEO insecticide



Version 1.0

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

16.07.2024 50000556

Date de la première version publiée:

16.07.2024

Potentiel de perturbation

endocrinienne

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Emp

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dan-

gereux.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Bifenthrin)

BRIGADA GEO insecticide



Version

1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS:

50000556

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.07.2024

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Bifenthrin)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Bifenthrin)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S. (Bifenthrin)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Bifenthrin)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 9
ADR : 9
RID : 9
IMDG : 9
IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (-)

nels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

BRIGADA GEO insecticide



Version

1.0

Date de révision: 16.07.2024

Numéro de la FDS: 50000556

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée:

16.07.2024

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne-

956

ment (avion cargo) Instruction d'emballage (LQ)

Y956

Groupe d'emballage Étiquettes

Ш **Divers**

IATA (Passager)

Instructions de conditionne-

956

ment (avion de ligne)

Y956 Ш

Groupe d'emballage Étiquettes

Divers

14.5 Dangers pour l'environnement

Instruction d'emballage (LQ)

ADN

Dangereux pour l'environne-

oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne-

oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne-

oui

oui

ment **IMDG**

Polluant marin

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne-

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne-

ment

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur

la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

bifenthrine (ISO)

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

| H300 | : Mortel en cas d'ingestion. |
|--------------|--|
| H302 | : Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | : Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | : Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| 1221 | Tovigue par inhalation |

H331 : Toxique par inhalation. H332 : Nocif par inhalation.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Carc. : Cancérogénicité
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations :

Classification du mélange: Procédure de classification:

Eye Irrit. 2 H319 Sur la base de données ou de l'éva-

BRIGADA GEO insecticide



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 16.07.2024 50000556 Date de la première version publiée:

16.07.2024

luation des produits

Aquatic Acute 1 H400 Sur la base de données ou de l'éva-

luation des produits

Aquatic Chronic 1 H410 Sur la base de données ou de l'éva-

luation des produits

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

MA / FR